

BIENVENUE

À LA PAUSE

MÉRIDIENNE





## 1. PREAMBULE

La Mairie de Landéda organise et gère la Pause méridienne J. SIGNOR qui se déroule au 190 Kerivin, 29870 LANDEDA.

La pause méridienne J.SIGNOR est une structure accueillant tous les enfants scolarisés à l'école publique J. SIGNOR. Elle est habilitée par le Service Départemental de l'éducation nationale et est donc soumise à une législation et une réglementation spécifique qui ne concerne que les enfants âgés de plus de 6 ans.

Conformément au principe de neutralité, la Mairie de Landéda s'engage à exercer ses missions dans le respect des valeurs républicaines de laïcité.

Les objectifs généraux de l'ALSH périscolaire de la pause méridienne sont de :

- Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant ;
- Aider l'enfant à exprimer sa personnalité ;
- Respecter les rythmes de l'enfant et son bien-être ;
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant ;

## 2. FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA STRUCTURE

### 1.1 PERIODES D'OUVERTURE

La pause méridienne est organisée en lien avec les horaires méridiens de l'école, soit de 11h45 à 13h45. L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires et les jours fériés).

### 1.2 HORAIRES D'OUVERTURE

Les enfants sont accueillis sur le temps méridien scolaire de 11h45 à 13h45.

### 1.3 ORGANISATION

Sur ce temps méridien, la cantine est ouverte de 11h55 à 13h15 et les activités se déroulent de 12h à 12h40 et de 12h50 à 13h30.

En sortie de classe, l'enseignant veillera à diriger les élèves inscrits à la pause méridienne vers le lieu de rassemblement dédié. Les enfants seront dès lors pointés par le personnel communal. Puis, ils se dirigeront vers l'animateur de l'activité qu'ils auront choisie ou bien, vers les animateurs de surveillance cour pour être accompagnés vers la cantine.





Les activités proposées sont :

- les ateliers de Géraldine se déroulant dans les locaux de la garderie. Les enfants auront le choix entre du coloriage ; lecture autonome de livres ; des jeux de construction ou une activité créative.
- Les ateliers de Bastien se déroulant dans la salle de motricité des élémentaires.
  - > Lundi : Initiation à la musique
  - > Jeudi : Jeux de société
  - > Mardi : Initiation sportive
  - > Vendredi : Initiation sportive

Les animateurs de surveillance de cour assurent une entrée dans la cantine de 10 enfants toutes les 10 minutes pour fluidifier le service de restauration.

Lors du pointage en sortie de classe, s'il manque un enfant inscrit sur le listing, le personnel communal met tout en œuvre pour contacter la famille afin de vérifier la présence de l'enfant dans sa famille. A contrario, un enfant qui n'a pas été récupéré à la sortie des cours par ses parents et qui n'est pas inscrit à la cantine, sera pris en charge dès 12h10 par le personnel communal responsable de la restauration scolaire. L'enfant sera accompagné au self pour prendre son déjeuner. Le tarif appliqué est détaillé dans l'article 5, paragraphe les pénalités.

#### **1.4 CAPACITE D'ACCUEIL**

L'ALSH périscolaire de la pause méridienne peut accueillir 75 enfants de plus de 6 ans.

#### **1.5 EQUIPE ENCADRANTE**

L'équipe encadrante est constituée d'une directrice et de 6 animateurs BAFA ou équivalent ; stagiaires BAFA ou non-diplômés.

#### **1.6 COMMUNICATION**

La communication entre les familles et l'ALSH périscolaire de la pause méridienne se fait de plusieurs manières :

- le Portail Famille 3D Ouest ( inscriptions ; documents et renseignements...);
- le Site Pôle Enfance-Jeunesse de Landéda (documents ; renseignements et photos...);
- l'adresse mail : [rspcantine.landeda@gmail.com](mailto:rspcantine.landeda@gmail.com) ;
- le téléphone sur les heures d'ouverture (informations urgentes) : 0680148293 ;
- à l'entrée des locaux de l'ALSH via des affiches;
- par transmission orale de la part des animateurs.



## **2.1 INTENTION PEDAGOGIQUE N°1 : PARTICIPER AU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT**

### **2.1.1 OBJECTIF N°1 : PERMETTRE A L'ENFANT DE SE RESTAURER DANS DE BONNES CONDITIONS**

#### **Par quels moyens ?**

- Aménager l'espace de restauration pour que l'enfant s'y sente bien avec du mobilier adapté aux enfants et aux personnels du service d'un point de vue ergonomique et dans un but d'atténuation du bruit ;
- Proposer des repas équilibrés où les enfants bénéficient d'un choix de hors d'œuvre ; d'un plat imposé et d'un choix de dessert, le tout accompagné avec du pain et de l'eau ;
- Être à l'écoute des enfants et être disponible en cas de demande ;
- Instaurer une ambiance conviviale dans le respect de chacun.

### **2.1.2 OBJECTIF N°2 : RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT**

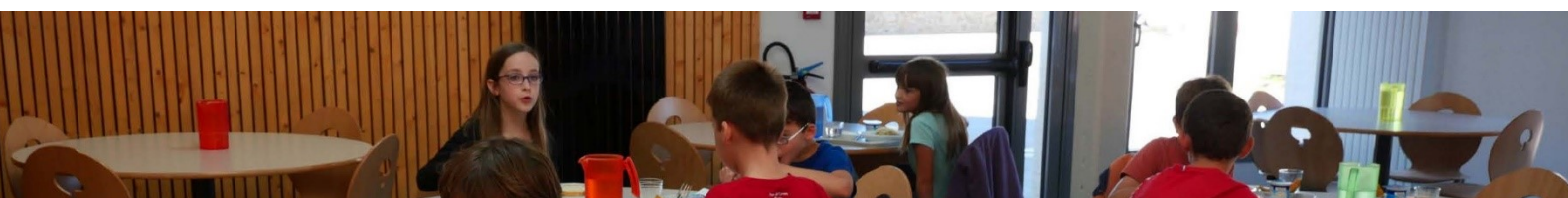
#### **Par quels moyens ?**

- Laisser l'enfant choisir le moment où il va manger ;
- Laisser l'enfant manger à son rythme ;
- Être vigilant à son comportement (fatigue ; énervement ; énergie ; conflictuel...) pour proposer une solution adaptée ;
- Tenir compte du temps imparti à une activité, libre ou proposée, pour que l'enfant aille jusqu'au bout pour éviter tout sentiment de frustration.

### **2.1.3 OBJECTIF N°3 : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT ADAPTE ET SECURISANT A L'ENFANT**

#### **Par quels moyens ?**

- Aménager les espaces de loisirs avec du mobilier adapté à la taille de l'enfant et aux activités ;
- Veiller à ce que l'enfant mange en quantité suffisante ;
- Mettre en place un « sens de circulation » dans l'espace de restauration pour les enfants ;
- Être vigilant à la propreté des locaux et prendre l'initiative de nettoyer si besoin ;
- Être vigilant à la sécurité de l'enfant en fermant les portes et en écartant tout risque possible de blessure avec du matériel de restauration ou pédagogique (couteaux ; plats chauds ; grands ciseaux ; pistocolle ...).



## **2.2 INTENTION PEDAGOGIQUE N°2 : PARTICIPER A SA CONSTRUCTION INDIVIDUELLE**

### **2.2.1 OBJECTIF N°1 : FAVORISER SON AUTONOMIE**

#### **Par quels moyens ?**

- Proposer un système de self pour favoriser leur autonomie pour préparer les CM à la restauration du collège ;
- Les laisser choisir leur entrée et leur dessert en fonction de leur goût ;
- Les laisser débarrasser leurs plateaux et faire le tri dans les déchets ;
- Sensibiliser l'enfant sur sa santé : l'importance du lavage des mains ou selon la météo (se couvrir ou pas pour aller dehors, se mettre à l'ombre ou à l'abri) ;
- Leur permettre de choisir leur activité.

### **2.2.2 OBJECTIF N°2 : RESPONSABILISER L'ENFANT DANS SES ACTIONS OU SES CHOIX**

#### **Par quels moyens ?**

- Sensibiliser l'enfant sur l'appréciation de sa faim « petite faim ou grande faim > petite assiette ou grande assiette » ;
- Demander à l'enfant d'aller jusqu'au bout de ce qu'il a voulu entreprendre (activité pédagogique / rangement du jeu ou des jouets qu'il a sortis...) ;
- Amener l'enfant à réfléchir sur lui-même suite à un mauvais geste ou un gros mot ;
- En tant qu'animateur, être capable d'expliquer l'importance de ces démarches pour que l'enfant comprenne.

### **2.2.3 OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER SON SENS CREATIF**

#### **Par quels moyens ?**

- Mettre à disposition du matériel pour qu'ils construisent eux-mêmes une création sortie de leur imaginaire ;
- Proposer une palette d'activités adaptées à leurs âges loisirs créatifs / jardinage / cuisine / culturelles / artistiques / sportives...) en fonction de la thématique choisie sur les périodes ou abordée par l'école.
- Laisser les enfants choisir/proposer une activité.



## **2.3 INTENTION PEDAGOGIQUE N°3 : PARTICIPER A SA CONSTRUCTION SOCIALE**

### **2.3.1 OBJECTIF N°1 : SAVOIR-ETRE DANS UN ENVIRONNEMENT PARTAGE**

#### **Par quels moyens ?**

- Amener l'enfant à intégrer les règles de politesse : regarder la personne quand on parle ; ne pas couper la parole « être capable d'attendre » ; dire « bonjour » / « au revoir » / « s'il te plaît » / « merci » : pour ce faire, lui adresser la parole dans le même sens ;
- Sensibiliser les enfants à la patience : qu'il soit capable d'attendre son tour pour manger ou qu'un autre enfant ait fini d'utiliser un jeu/jouet/matériel pour y jouer à son tour ou bien qu'il soit capable d'attendre que l'animateur ait fini de s'occuper d'un enfant ou d'un groupe d'enfants pour lui consacrer du temps ;
- Aider les enfants à trouver leur place dans un groupe pour qu'ils s'épanouissent en proposant des jeux de rôles, en créant des spectacles ou en favorisant la prise de parole dans le groupe pour « se faire entendre ».

### **2.3.2 OBJECTIF N°2 : VIVRE-ENSEMBLE DANS UN ENVIRONNEMENT PARTAGE**

#### **Par quels moyens ?**

- Faire respecter les règles de vie (patience, politesse...) pour apprendre le Vivre-Ensemble ;
- Demander à l'enfant de ranger correctement les jeux et jouets pour que d'autres enfants puissent y jouer à leur tour ;
- Sensibiliser les enfants à la différence, prôner l'égalité entre chaque individu et accepter la différence lors de l'accueil d'un enfant ou d'un intervenant porteur de handicap ou d'un enfant ou adulte d'origine ethnique différente ;
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et de la nature que l'on partage avec les autres, de la biodiversité, en mettant en place des actions citoyennes (tri des déchets à la fin du repas ou choisir la taille de son assiette en fonction de l'appétit afin d'éviter le gaspillage alimentaire) et en apprenant à respecter la nature et sa biodiversité.

### **2.3.3 OBJECTIF N°3 : OUVRIR L'ENFANT SUR LE MONDE**

#### **Par quels moyens ?**

- Proposer des activités avec des thématiques attractives et actuelles suscitant la curiosité et l'envie chez l'enfant ;
- Proposer des repas thématiques autour de la culture d'un pays ou d'une région pour montrer la richesse la diversité ;
- Permettre à d'autres personnes d'avoir accès au service de restauration scolaire du type repas intergénérationnels.



### 3 EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'évaluation de l'accueil de loisirs de la pause méridienne se fera de la manière suivante :

- une boîte à suggestions est mise à disposition des enfants au niveau de la salle de restauration scolaire ;
- un suivi du nombre d'enfants fréquentant l'accueil de loisirs sera mis en place selon les périodes (qui sera révélateur de l'assiduité des enfants à l'accueil de loisirs.
- un questionnaire sera proposé aux parents en juin portant sur la qualité du service et les idées d'amélioration possibles pour l'année suivante.
- une réunion de bilan de l'équipe encadrante sera réalisée à l'issue de chaque période pour faire évoluer les objectifs et/ou les moyens du projet pédagogique.
- une réunion de bilan de la directrice avec l'organisateur sera réalisée pour présenter les résultats de l'accueil de loisirs et opérer des changements si nécessaires.

La Pause méridienne est un moment de convivialité et d'éducation au cours de laquelle l'enfant va acquérir son autonomie ; son savoir-être avec les autres et le vivre-ensemble.